

Réalisation d'une voie structurante

- La voie structurante sera agrémentée d'une noue paysagère récupérant les eaux pluviales et sera ponctuée de placettes surélevées
- L'aménagement de cette nouvelle liaison bénéficiera d'un traitement de l'espace urbain et paysager de qualité.

Les voies secondaires et tertiaires

- Voie secondaire: Cette voie reliera une des placettes de la voie principale au lotissement existant au Nord (Rue Paul Tréguer et Paul Goasdas).
- Voies tertiaires: ces voies desserviront quelques lots. Les accès de ces lots seront disposés autour des placettes.

le réseau piétonnier

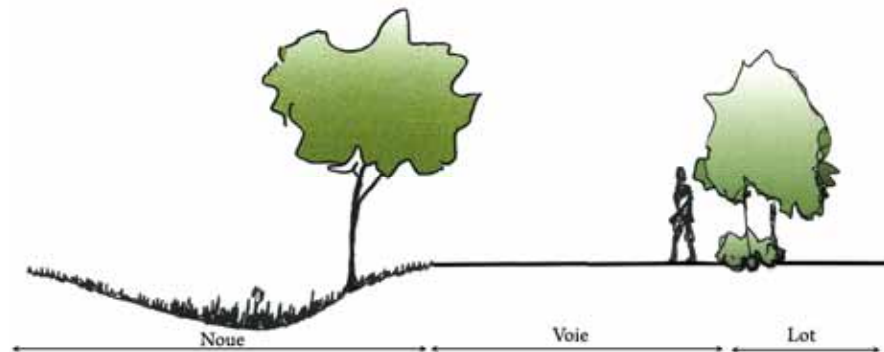
- La projet sera raccordé au Sud sur le sentier piétonnier de Poul ar Bouc'h (menant jusqu'au lac communal).
- Un mail piétonnier sera créé en prolongement de la rue Paul Tréguer (lotissement au Nord) afin de prolonger la balades vers le Sud

Un aménagement hydraulique en prévoyant une zone de rétention des eaux pluviales qui s'intégrera pleinement aux aménagements paysagers (Une noue récupérera les eaux de ruissellement de la voirie afin de les acheminer le plus doucement possible vers l'espace de traitement des eaux pluviales :)



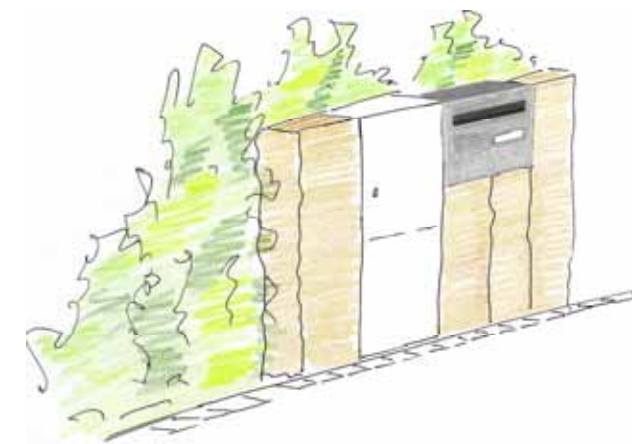
Le Traitement des eaux pluviales

L'aménagement limite le débit des eaux de ruissellement. Un maximum des surfaces non construites, telles que les zones de recul et les stationnements seront en revêtement perméable. Sauf raisons technique, les eaux pluviales (toitures et aires imperméabilisées) des lots seront évacuées directement sur le terrain d'assise ou raccordées au réseau d'eaux pluviales. Dans le cadre d'une gestion raisonnée du traitement de l'eau, le traitement du réseau pluvial de toiture et de voirie sera géré en aérien par rétention ou par infiltration



Allée de la Fontaine Bourg Blanc (29)

35 Lots pavillonnaire
1 lot destinés à recevoir des logements sociaux



Queau
géomètres experts
L'hénaff